Clermont-Ferrand, le lundi 4 Février 2019

# Motion des enseignants du collège Blaise Pascal présentée au CA du 04 février 2019

Alors que les prévisions d'effectifs restent toujours très élevées pour la rentrée 2019, la Dotation Horaire Globale du collège Blaise Pascal baissera de 17h. Nous rappelons que la DHG 2018-2019 avait déjà baissé de 20h par rapport à l'année précédente !
Nous protestons contre cette baisse de moyens liée à une politique de suppression massive de postes dans l'académie (33 postes dans les collèges du Puy-de-Dôme).

**Concrètement**, dès septembre 2019, cela signifie :

- la suppression totale des groupes en **anglais**,
- la suppression du **grec** en 3ème,
- la suppression totale des groupes en **mathématiques** en 6ème et en 3ème,
- suppression de l'heure hebdomadaire en demi-classe en **français.** La constitution d'un groupe « petits lecteurs » 6ème - 5ème à raison d'2h par semaine ne pourra résoudre les difficultés d'un nombre d'élèves toujours plis important,
- la diminution du nombre d'heures alloué aux groupes en **physique-chimie**, en **SVT** et en **technologie**. Nous rappelons que les **locaux de technologie sont inadaptés** à de tels effectifs et ne permettent pas des séances de manipulation. Les problèmes de sécurité restent d'actualité,
- la réduction du nombre d'heures pour l'encadrement de la natation en **EPS** (et le problème de sécurité qui en découle avec 1 encadrant pour 30 élèves en natation pour certains groupes),
- la réduction du dispositif « **Devoirs faits** ». La dotation spécifique pour ce dispositif ne représente que 4 heures par semaine pour l'intégralité des 480 élèves du collège. Cela se traduira par des groupes très chargés et un travail peu satisfaisant. Cette dotation ne permet donc pas de répondre aux besoins des élèves et de leurs familles.

Proportionnellement au nombre d'élèves, nous sommes, cette année encore, le **collège le moins bien doté** de tout le département du Puy-de-Dôme, et nous avons le plus **grand nombre d'élèves par classe** de tout le département. La **rénovation** tant annoncée se fait toujours attendre.

De plus, suite à la modification de **la carte scolaire** depuis la rentrée 2017, nous accueillons chaque année, un plus grand nombre d'élèves présentant des difficultés scolaires importantes. Ces difficultés, confirmées par les professeurs des écoles lors de la liaison école-collège, nécessitent des moyens significatifs pour répondre à leurs besoins particuliers, notamment concernant la maîtrise de la langue.

Enfin, avec la création d'une **UPE2A** sur les niveaux de 6ème - 5ème à la rentrée 2019, les effectifs maximum prévus par division dans ces deux niveaux doivent tenir compte de l'intégration progressive des élèves allophones dans les classes.

Par cette motion, nous dénonçons les moyens horaires attribués à l'établissement. Nous demandons que la DHG soit revue en attribuant un complément horaire afin de poursuivre les dispositifs engagés, d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves du collège et de maintenir un service public de qualité.

Les enseignants du collège Blaise Pascal